

ANNEXE B

LISTE DES PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ SANCTIONNÉS

TROISIÈME SESSION DE LA TRENTE-SIXIÈME LÉGISLATURE

46^e ANNÉE DU RÈGNE D'ÉLIZABETH II, 1997

PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ

Société de fiducie Banque de Nouvelle-Écosse, la Compagnie Montréal Trust du Canada et la Compagnie Montréal Trust, Loi concernant la / The Bank of Nova Scotia Trust Company, Montreal Trust Company of Canada and Montreal Trust Company Act

(N^o 301) (M. LAURENDEAU)

1^{re} lecture (avec le consentement de l'Assemblée), 308. M. LAURENDEAU propose la 2^e lecture. Débat : MM. LAURENDEAU, DOER et LAMOUREUX. Adoption et renvoi à un comité, 368–369. Le Comité du développement économique en fait rapport avec amendements, 399–401. Approbation (avec le consentement de l'Assemblée), 441. M. LAURENDEAU propose la 3^e lecture (avec le consentement de l'Assemblée). Débat : M. DOER. Adoption, 442. Sanction royale, 494–500.

Société de fiducie TD et la Compagnie Trust Central Guaranty, Loi concernant la / The TD Trust Company and Central Guaranty Trust Company Act

(N^o 300) (M. LAURENDEAU)

1^{re} lecture (avec le consentement de l'Assemblée), 308. M. LAURENDEAU propose la 2^e lecture. Débat : MM. LAURENDEAU, DOER et LAMOUREUX. Adoption et renvoi à un comité, 368. Le Comité du développement économique en fait rapport sans amendement, 399–401. Approbation (avec le consentement de l'Assemblée). 3^e lecture (avec le consentement de l'Assemblée), 441. Sanction royale, 494–500.